

Communauté de Communes
de la Montagne du Haut Languedoc



Zone de Protection Spéciale Montagne de l'Espinouse et du Caroux

Site Natura 2000 FR 911 20 19

Programme opérationnel

Validé par le Comité de pilotage du 08 novembre 2011



Table des matières

1	PREAMBULE	4
2	RAPPEL DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	4
3	PRESENTATION DES OBJECTIFS	5
3.1	OBJECTIFS DE GESTION	5
	<i>Objectif opérationnel 1</i>	5
	<i>Maintenir et augmenter la part des milieux ouverts, tout en conservant une mosaïque des milieux</i>	5
	<i>Objectif Opérationnel 2</i>	7
	<i>Réduire l'utilisation des produits chimiques dans la gestion des milieux</i>	7
	<i>Objectif opérationnel 3</i>	9
	<i>Maintenir ou créer des éléments du paysage permettant la connectivité structurelle et ayant une fonction dans le cycle de vie des EIC</i>	9
	<i>Objectif Opérationnel 4</i>	11
	<i>Conforter et développer la gestion extensive des prairies et parcours</i>	11
	<i>Objectif opérationnel 5</i>	13
	<i>Augmenter la valeur biologique des peuplements forestiers</i>	13
	<i>Objectif opérationnel 6</i>	15
	<i>Reduire / supprimer les dérangements au niveau de sites de reproduction</i>	15
3.2	PRESENTATION DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX	16
	<i>Objectif transversal 1</i>	16
	<i>Suivre et évaluer le programme NATURA 2000</i>	16
	<i>Objectif transversal 2</i>	17
	<i>Compléter les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire</i>	17
	<i>Objectif transversal 3</i>	18
	<i>Sensibiliser, former et impliquer les acteurs et le grand public dans la démarche Natura 2000</i>	18
	<i>Objectif transversal 4</i>	20
	<i>Mettre en cohérence les objectifs du DOCOB avec les politiques publiques et les projets sur le territoire</i>	20
4	FICHES ACTIONS	21
4.1	LISTE DES FICHES ACTIONS	21
4.2	FICHES ACTIONS	23
	<i>Poursuivre, mettre en place, déployer la gestion des milieux ouverts et des landes</i>	23
	<i>Planter des cultures favorables aux EIC, à la biodiversité et aux espèces proie</i>	25
	<i>Inciter et accompagner à la réduction de l'emploi de produits chimiques</i>	27
	<i>Compléter l'étude sur les haies et autres éléments arborés</i>	29
	<i>Implantation et travaux d'entretien des haies et autres éléments arborés</i>	30
	<i>Réhabilitation et travaux d'entretien des murets et amas de pierre</i>	32
	<i>Planter et gérer des garennes à lapin</i>	34
	<i>mettre un cahier des charges de la mesure</i>	Erreur ! Signet non défini.
	<i>Réaliser des diagnostics de biodiversité des prairies</i>	36
	<i>Accompagner les agriculteurs et mettre en œuvre des pratiques de gestion des surfaces favorables aux EIC</i>	37
	<i>Favoriser la mixité des peuplements</i>	39
	<i>Irrégulariser les peuplements, maintenir les arbres remarquables, îlots sénescents et morts</i>	40
	<i>Limiter les travaux sylvicoles lors des périodes de reproduction du Grand duc d'Europe, du Pic noir, et aux abords des aires occupées du Circaète Jean-le-Blanc</i>	Erreur ! Signet non défini.
	<i>Mettre en place des mesures de restriction de la fréquentation et des activités de loisir aux abords des sites de nidification</i>	41
	<i>Instaurer des périodes et méthodes de fauche favorables à la nidification de l'Alouette lulu</i>	43
	<i>Suivre les espèces d'intérêt communautaire, les habitats d'espèces et évaluer leur état de conservation</i> ..	44
	<i>Suivre et évaluer la mise en œuvre du programme de gestion et d'animation</i>	46

	<i>Former tous les acteurs à la réduction de l'emploi de produits chimiques de synthèse.....</i>	<i>47</i>
	<i>Former et accompagner les propriétaires et les agriculteurs à l'entretien des haies et autres formations arborées</i>	<i>48</i>
	<i>Former les exploitants forestiers privés et publics au maintien des arbres remarquables et morts, des fourmilières et aux sites de nidification.....</i>	<i>49</i>
	<i>Former les encadrants des activités de pleine nature aux enjeux écologiques du site et aux mesures de gestion.....</i>	<i>50</i>
	<i>Faire participer le grand public à la gestion du site et aux suivis.....</i>	<i>51</i>
	<i>Créer des animations spécifiques sur l'écologie et la gestion Natura 2000 du site.....</i>	<i>52</i>
	<i>Sensibiliser les enfants des communes du site et alentours.....</i>	<i>53</i>
	<i>Matérialiser le site, informer et sensibiliser les acteurs par l'implantation de panneaux.....</i>	<i>54</i>
	<i>Informer les acteurs de l'avancement du DOCOB</i>	<i>55</i>
	<i>Assurer une veille environnementale pour les projets de documents d'urbanisme et les projets soumis à étude d'incidence</i>	<i>56</i>
5	MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS, PILOTAGE ET SUIVI DU SITE.....	57
5.1	CONTRATS AGRICOLES	57
5.2	CONTRATS FORESTIERS	57
5.3	<i>Contrats non agricoles et non forestiers</i>	<i>58</i>
5.4	<i>Animation de la Charte Natura 2000</i>	<i>58</i>
5.5	<i>Pilotage du site.....</i>	<i>59</i>
5.6	<i>Mise à jour du DOCOB.....</i>	<i>59</i>
6	SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION FINANCIERE POUR 5 ANS	59

1 PREAMBULE

Les objectifs de gestion sont accompagnés d'objectifs transversaux permettant la mise en œuvre du DOCOB. Ces derniers concernent la réalisation d'études ou d'expertises, la sensibilisation, la formation et la communication.

Une première partie présentera les objectifs sous forme de fiches descriptives. Chaque fiche contient une liste des actions permettant d'atteindre les objectifs. Ces actions sont regroupées en fiches actions.

La deuxième partie présentera les fiches actions.

Selon les cas, les fiches actions font référence à des mesures contractuelles dont les cahiers des charges figurent en troisième partie.

Ce programme opérationnel a été élaboré pour le périmètre officiel et la zone d'étude complémentaire. Il ne sera effectivement mis en œuvre sur la zone d'étude complémentaire que si celle-ci est intégrée au périmètre officiel final.

2 RAPPEL DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF stratégique 1 : Renforcer le caractère ouvert du site tout en maintenant les connexions écologiques et les mosaïques de milieux, en favorisant les activités agropastorales et d'entretien de l'espace

Objectifs opérationnels :

1. Maintenir et augmenter la part des milieux ouverts, tout en conservant une mosaïque des milieux
3. Maintenir ou recréer les éléments du paysage permettant la connectivité structurelle et ayant une fonction dans le cycle de vie des EIC (bosquet, murets, amas, ourlets, haies, arbres isolés, garenne artificielle)

OBJECTIF 2 : Concilier les pratiques de développement avec les besoins vitaux des EIC

Objectifs opérationnels :

4. Conforter et développer la gestion extensive des prairies (chargement, période et mode de fauche, fertilisation)
2. Réduire l'utilisation des produits chimiques dans la gestion des milieux (forestiers comme agricoles)
5. Améliorer la valeur biologique des peuplements forestiers
6. Réduire/supprimer les risques de dérangement au niveau des sites de nidification

OBJECTIFS TRANSVERSAUX :

1. Suivre et évaluer le programme Natura 2000
2. Compléter les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
3. Sensibiliser, former, impliquer les acteurs et le grand public dans la démarche Natura 2000
4. Mettre en cohérence les objectifs du DOCOB avec les politiques publiques et les projets sur le territoire

3 PRESENTATION DES OBJECTIFS

3.1 OBJECTIFS DE GESTION

OBJECTIF OPERATIONNEL 1	MAINTENIR ET AUGMENTER LA PART DES MILIEUX OUVERTS, TOUT EN CONSERVANT UNE MOSAIQUE DES MILIEUX	PRIORITE : 1
Contexte	<p>Les landes représentent près du quart des milieux naturels de la ZPS mais leur pérennité est menacée, car plus de 100 ha sont en phase de transition vers un boisement (pré-bois). Elles sont principalement localisées dans la partie sud-est du territoire.</p> <p>Les milieux ouverts occupent seulement 18% de ce territoire et sont fortement concentrés autour de Fagairolles au nord. Cette zone présente une importante activité agricole associée à de nombreux milieux ouverts (prairies, pelouses, cultures...) et un vaste réseau de haies.</p> <p>Les zones rupestres (éboulis, falaises et pelouses rocailleuses) recouvrent près de 8% du site.</p> <p>La majorité des espèces sont dépendantes des milieux ouverts, qui sont en régression : la Pie-grièche, mais aussi les deux rapaces, et l'Alouette lulu. La Fauvette pitchou préfère les étendues de landes, qui se maintiennent. Cependant les landes sont aussi en voie de fermeture. Il y a donc un enjeu de rajeunissement pour la Fauvette pitchou.</p> <p>Menaces : les milieux ouverts, et notamment agricoles, sont menacés par l'uniformisation des pratiques agricoles, se traduisant par une disparition des éléments de bocage, une augmentation des couverts de cultures au détriment des pâturages et des parcours, et une disparition des paturages permanents et surfaces intermédiaires, typiques de la zone méditerranéenne.</p> <p>Le maintien d'un assolement diversifié est un enjeu fort sur le site.</p> <p>Enfin, les milieux ouverts sont menacés de fermeture (boisement, déprise agricole, manque d'entretien).</p>	
Description de l'objectif	<p>L'objectif principal de ce site Natura 2000 est de maintenir son caractère ouvert, voire d'augmenter la part des milieux ouverts et semi-ouverts, tout en conservant une mosaïque des milieux faisant la part belle aux zones intermédiaires.</p> <p>Ces enjeux sont à traiter différemment selon les secteurs : voir annexe N°24 « enjeux et objectifs pour les secteurs ouverts ».</p> <p>Sur une majorité de secteurs, l'objectif est de donner la priorité aux milieux ouverts de type prairies et pâturages, tout en conservant ponctuellement des couverts de landes, d'épineux. Cela favorise les populations de Pie-grièche, de rapaces et d'Alouette lulu.</p> <p>Sur d'autres secteurs, l'objectif sera de maintenir des couverts de landes, favorables prioritairement à la Fauvette (lande à genêt) mais aussi à l'Alouette lulu (lande à callune).</p> <p>Sur les secteurs nord, l'enjeu est de maintenir la proportion actuelle de prairies par rapport aux cultures. Concrètement il s'agit de limiter le retournement des prairies.</p> <p>Enfin, chaque secteur, qui représente une unité fonctionnelle, doit être connecté aux autres. Il s'agira donc de travailler sur la répartition spatiale des types de couverts afin d'assurer la connectivité.</p> <p>L'atteinte de ces objectifs dépend essentiellement du maintien des activités agropastorales et d'entretien de l'espace, qui devront être adaptées à chaque secteur.</p>	

Zones concernées (voir annexe N°24).	Maintien des prairies	Connexion fonctionnelle entre secteurs	Milieux ouverts ponctués d'épineux	Maintenir les couverts de landes
	Fagairolles Baraquette Salvergues	Zone nord (Fau – Fagairolles – Baraquette – le facteur) foumendouyre	Fau Le Facteur Flamboyau Source ce l'Agoût Salvergues Tourelle Douch Serre d'Aret Point sublime Foumendouyre Mazade des huttes	Caroux Tourelle Douch Point Sublime Peyroutairé
Acteurs concernés	Maîtrise d'ouvrage/financeurs: CCMHL, Union Européenne, MAP, MEDD, communes Partenaires techniques : Services déconcentrés de l'Etat, SDIS, Chambre d'agriculture, ADASEA, Conservatoire des Espaces naturels, associations de protection de la nature, SUAMME, sociétés de chasse, GIECCE, CPIE,...			
Espèces d'intérêt communautaire concernées (niveau de priorité local)	Priorité 1 :	A338 Pie-grièche écorcheur		
	Priorité 2 :	A080 Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-Blanc - A215 Grand duc d'Europe d'Europe		
	Priorité 3 :	A246 Alouette lulu Fauvette Pitchou <i>Aigle royal</i>		
	Priorité 4 :	<i>Faucon pèlerin</i>		
	Priorité 5 :	<i>Engoulevent d'europe</i> <i>Bondrée apivore</i>		
Fiches action	<u>Fiche action 1 :</u> poursuivre, mettre en place, déployer la gestion pastorale des milieux ouverts et de landes <u>Fiche action 2 :</u> Implanter des cultures favorables aux EIC, à la biodiversité et aux espèces proie			
Critères d'évaluation de l'objectif	Evolution du taux de couverture des habitats par secteur, selon objectifs définis			
Objectif opérationnels associés	3 : Maintenir ou créer des éléments du paysage permettant la connectivité structurelle et ayant une fonction dans le cycle de vie des EIC 4 : conforter et développer la gestion extensive des prairies			

OBJECTIF OPERATIONNEL 2	REDUIRE L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES DANS LA GESTION DES MILIEUX	PRIORITE : 1
Contexte	<p><i>Référentiel régional : « La contamination des biotopes par les pesticides affecte non seulement l'ensemble des milieux traités mais aussi des zones qui dans certains cas peuvent être situées loin des régions d'épandage. L'infiltration et le ruissellement des eaux pluviales entraînent une contamination des sols, des eaux continentales et des nappes phréatiques. Par bioconcentration dans les êtres vivants, les insecticides passent d'un maillon à l'autre par le jeu des relations trophiques.</i></p> <p><i>Les effets « démographiques » des pesticides sur les populations d'animaux sauvages se traduisent soit de façon directe par la mortalité des individus, soit de façon indirecte par des perturbations affectant la reproduction, la croissance ou encore le comportement de survie face aux prédateurs, entraînant au final la régression des populations des espèces les plus sensibles.</i></p> <p><i>Dans les agrosystèmes, les insecticides ne détruisent pas seulement les ravageurs mais aussi le cortège des insectes prédateurs et parasites limitant les populations de ces espèces nuisibles à de bas niveaux de densité.</i></p> <p><i>Outre les risques d'empoisonnement liés à la contamination de leur nourriture, en particulier celui des oisillons en période de reproduction, ces derniers peuvent périr par manque de nourriture si les traitements affectent de vastes surfaces au moment où les espèces sont en période d'élevage des jeunes. Les pesticides réduisent les disponibilités alimentaires pour l'avifaune de trois manières :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - ils réduisent le nombre des invertébrés, une importante source de nourriture pendant la saison de reproduction, y compris pour les espèces granivores dont les oisillons sont nourris d'insectes - les herbicides réduisent le nombre de plantes hôtes, et incidemment le nombre d'invertébrés qui dépendent de ces premières - les herbicides réduisent également le nombre de mauvaises herbes et de graines consommées par les oiseaux en hiver et certains granivores en été. <p><i>Une autre cause d'échec de reproduction des oiseaux contaminés par des insecticides organochlorés réside dans la diminution de la fécondité ; les femelles contaminées pondent moins d'oeufs tandis que les mâles présentent des déficiences de spermatogénèse. Egalement, on constate que les oeufs pondus par les femelles contaminées présentent une coquille peu ou pas calcifiée dans les cas extrêmes de sorte que ces oeufs sont écrasés pendant la couvaison ».</i></p> <p>Pour l'Engoulevent d'Europe, la Pie grièche écorcheur, l'Alouette lulu et la Bondrée apivore ce sont les insecticides qui ont un impact puisque que cela diminue leur ressource alimentaire.</p> <p>Pour les rapaces, les produits de destruction des rongeurs font diminuer de fait la ressource trophique. De plus ils sont touchés par la bioaccumulation de tous les produits chimiques.</p>	
Description de l'objectif	Réduire la quantité et les zones d'emploi des produits chimiques pour l'entretien des milieux	
Zones concernées	Zones culturelles mais aussi zones d'habitation et zones gérées par les collectivités (espaces verts, bords de route).	
Acteurs concernés	<p>Maîtrise d'ouvrage/financeurs: CCMHL, CA, Union Européenne, MAP, MEDD</p> <p>Contractants : exploitants agricoles, gestionnaires de milieu naturel et d'espaces verts, particuliers, associations, exploitants forestiers, CRPF, ONF</p> <p>Partenaires techniques et administratifs : Services déconcentrés de l'Etat, Chambre d'agriculture, ADASEA, Conservatoire des Espaces Naturels, APN, fédérations et associations de chasse,...</p>	
Espèces d'intérêt communautaire concernées (niveau de priorité local)	Toutes	

Fiches action correspondantes	<u>Fiche action 3</u> : inciter et accompagner à la réduction de l'emploi de produits chimiques <u>Fiche action 17</u> : former tous les acteurs à la réduction de produits chimiques
Objectifs opérationnels associés	4 : Conforter et développer la gestion extensive des prairies
Critères d'évaluation de l'objectif	Quantité de produits utilisés par les contractants

OBJECTIF OPERATIONNEL 3	MAINTENIR OU CREER DES ELEMENTS DU PAYSAGE PERMETTANT LA CONNECTIVITE STRUCTURELLE ET AYANT UNE FONCTION DANS LE CYCLE DE VIE DES EIC		PRIORITE : 2
Contexte	<p><i>Référentiel régional : « les formations arborées (alignements d'arbres, haies, bosquets, vergers,...) et autres éléments structurants du paysage (murets, talus, petit bâti vernaculaire*,...) sont des éléments importants pour certaines espèces à qui elles fournissent refuge, perchoirs, sites de nidification ou encore ressources alimentaires. Elles contribuent par ailleurs à la connectivité du paysage qui :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>contrôle les taux de migration ou de dispersion de certaines espèces dans la mosaïque éco-paysagère</i> - <i>est un des facteurs de résilience écologique d'un milieu</i> - <i>peut être considérée comme un des indices de naturalité d'un paysage ».</i> <p>La carte des haies (annexe N°9) montre l'existence d'un réseau de haies localisé exclusivement autour des hameaux de Salvergues, Douch et Castanet le Haut. En revanche, aucune étude précise de l'état écologique de ces haies n'a été réalisée.</p> <p>Le nord comme le sud du site présentent des éléments bocagers importants pour la connectivité entre les milieux, pour la nourriture ou les reposoirs.</p> <p>Le maintien de ces éléments bocagers est nécessaire à la conservation de toutes les espèces, en particulier la Pie-grièche écorcheur.</p> <p>Le sud du site présente des caractéristiques : amas de pierre, murets de pierre sèche, qui sont utiles au Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-Blanc, qui y prélève ses proies favorites, les reptiles. L'enjeu de la disponibilité alimentaire est pour lui crucial.</p>		
Description de l'objectif	<p>Maintenir le linéaire de haies en particulier celui présentant un intérêt de connectivité et de fonction biologique. Améliorer la qualité biologique des haies.</p> <p>Maintenir voire recréer des bosquets sur les espaces ouverts</p> <p>Réhabiliter et conserver les amas de pierre et les murets pour répondre au besoins alimentaires du Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-Blanc.</p> <p>Réhabiliter et pérenniser les vergers</p> <p>Augmenter la ressource trophique du Grand-duc et notamment les populations de lagomorphes par l'implantation de garennes à lapin.</p>		
Secteurs concernés	Tous les secteurs agricoles		
Acteurs concernés	<p>Maître d'œuvre : structure animatrice</p> <p>Contractants : exploitants agricoles, propriétaires/gestionnaires privés ou publics, autres gestionnaires de l'espace (CREN, fédérations d'associations cynégétiques,...)</p> <p>Partenaires techniques et administratifs : services déconcentrés de l'Etat (DDAF, DIREN), Chambre d'agriculture, ADASEA, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, APN, fédérations et associations cynégétiques...</p>		
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Priorité 1	A338 Pie-grièche écorcheur - A224 Engoulevent d'Europe -	
	Priorité 2	A080 Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-blanc – A215 Grand-duc d'Europe	
	Priorité 3	A091 Aigle royal - A103 Faucon pèlerin - A246 Alouette lulu -	

Fiches action	<p><u>Fiche action 4</u> : compléter l'étude sur les haies et autres éléments arborés afin de cibler les interventions</p> <p><u>Fiche action 5</u> : Implantation et travaux d'entretien des haies et autres éléments arborés</p> <p><u>Fiche action 6</u> : travaux d'entretien des murets et amas de pierre</p> <p><u>Fiche action 7</u> : Implanter et gérer des garennes à lapin</p> <p><u>Fiche action 18</u> : former et accompagner les propriétaires et agriculteurs à l'entretien des haies et autres formations arborées</p>
Critères d'évaluation	<p>Evolution linéaire de haies</p> <p>Evolution qualité des haies</p> <p>Evolution nombre de bosquets, arbres, murets et amas, vergers</p> <p>Quantité ressource trophique des rapaces</p>
Objectifs opérationnels associés	<p>1 : Maintenir et augmenter la part des milieux ouverts, tout en conservant une mosaïque des milieux</p>

OBJECTIF OPERATIONNEL 4	CONFORTER ET DEVELOPPER LA GESTION EXTENSIVE DES PRAIRIES PRIORITE : 2			
Contexte	<p><i>Référentiel régional : « Les prairies sont des zones fortement utilisées par les oiseaux, et participent à la mosaïque paysagère. Les pratiques fourragères peuvent être préjudiciables à l'installation ou à la survie des oiseaux (haut niveau de fertilisation, chargement en bétail élevé et/ou des interventions précoces - ensilage, fauche ou pâturage-) avec notamment la destruction des nichées pour l'avifaune nichant au sol. Les prairies naturelles représentent également des lieux de repos ou d'alimentation préférentiels pour de nombreuses autres espèces patrimoniales menacées (hérons, busards, Milan royal, Pies-grièches,...).</i></p> <p><i>Ces pratiques peuvent également conduire, selon les cas et les secteurs, à une banalisation et à un appauvrissement de la flore locale et incidemment à une diminution de la richesse entomologique du milieu et donc des ressources trophiques disponibles pour les espèces insectivores.</i></p> <p><i>Les milieux prairiaux sont en régression en France, principalement du fait de l'intensification agricole qui se traduit par la conversion des prairies permanentes en terres arables, souvent après drainage.</i></p> <p><i>A l'opposé, l'abandon de pratiques traditionnelles d'entretien de l'espace conduit très généralement à l'évolution de ces habitats herbacés vers des friches puis boisements accueillant un cortège avifaunistique généralement plus diversifié mais de moindre valeur patrimoniale ».</i></p> <p>En lien avec l'objectif de maintien des milieux ouverts, il s'agira de conforter et déployer les bonnes pratiques de gestion des pâtures (qu'elles relèvent de milieux prairiaux ou de zones intermédiaires), compatibles avec les enjeux avifaunistiques locaux.</p> <p>Sur le site, la plupart de ces milieux connaissent une gestion favorable. Mais l'intensification des pratiques agricoles croissante peut menacer leur qualité.</p> <p>Sont en jeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les ressources alimentaires des rapaces - la diversité floristique et donc entomologique, indispensable pour l'alimentation des oiseaux, - les nichées de l'Alouette lulu 			
Description de l'objectif	<p>Il s'agit d'augmenter la surface agricole gérée de manière adaptée aux enjeux avifaunistiques.</p> <p>Concrètement il s'agit d'adapter les chargements, les périodes et modes de fauche, la fertilisation etc.</p>			
Zones concernées	Fagairolles Baraquette Fau Le Facteur Flamboyau	Source de l'agoût Salvergues Fourmendouyre Mazade des Huttes Serre d'Aret	Point Sublime Peyroutarié Douch Tourelle Caroux	Tout le site Secteurs agricoles Secteurs forestiers
Acteurs concernés	<p>Maître d'ouvrage / financeurs: structure animatrice, Union Européenne, MAP, MEDD</p> <p>Contractants : exploitants agricoles, propriétaires privés ou publics</p> <p>Partenaires techniques et administratifs : services déconcentrés de l'Etat (DDAF, DIREN), Chambre d'agriculture, ADASEA, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, APN, fédérations et associations cynégétiques...</p>			

Espèces d'intérêt communautaire concernées (niveau de priorité local)	Priorité 1 : A338 Pie-grièche écorcheur Priorité 2 : Grand duc d'Europe Priorité 3 : Fauvette pitchou, Alouette
Fiches actions	<p><u>Fiche action 8</u> : réaliser des diagnostics de biodiversité des pâtures</p> <p><u>Fiche action 3</u> : inciter et accompagner à la réduction de l'emploi de produits chimiques</p> <p><u>Fiche action 14</u> : Instaurer des périodes et des méthodes de fauche favorables à la nidification de l'Alouette lulu</p>
Evaluation	<p>Nombre d'agriculteurs engagés</p> <p>Nombre d'ha engagés dans des pratiques adaptées</p> <p>Evaluation de la richesse biologique des prairies</p>
Objectifs associés	<p>1 Maintenir et augmenter la part des milieux ouverts, tout en conservant une mosaïque des milieux</p> <p>2 Réduire l'utilisation de produits chimiques dans la gestion des milieux</p>

OBJECTIF OPERATIONNEL 5	AUGMENTER LA VALEUR BIOLOGIQUE DES PEUPEMENTS FORESTIERS	PRIORITE : 3
Contexte	<p>Les forêts du secteur sont principalement issues de deux origines, des plantations résineuses de première voire de deuxième génération, et de la conversion des taillis de hêtre.</p> <p>Il en résulte des peuplements d'une grande homogénéité tant au niveau des essences que des classes d'âge.</p> <p>Le Pic noir est l'espèce d'intérêt communautaire présente sur les zones forestières du Caroux et de l'Espinouse. Il demande des peuplements diversifiés au niveau des espèces mais surtout au niveau des classes d'âges.</p> <p>La population de pic et la capacité d'accueil du site semblent aujourd'hui satisfaisantes.</p> <p>Mais afin de garantir le maintien de cette population, il est nécessaire de prendre en compte les besoins de l'espèce, tant au niveau de la reproduction, que de l'alimentation.</p> <p>Aujourd'hui, la part de parcelles mixtes est relativement faible. Le maintien de ce type de boisement est important pour le Pic noir. Par exemple, dans le cas de peuplements de feuillus, il est important de maintenir des îlots de résineux, favorisant le développement des fourmillières. Réciproquement, dans les peuplements de résineux, la présence d'espèces de feuillus facilite la nidification des pics.</p> <p>Le Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-Blanc peut également fréquenter et s'installer sur des zones forestières favorables, qui présentent des arbres remarquables.</p> <p>Le Grand-duc d'Europe vit également dans les forêts, constituées notamment de vieux conifères ou de feuillus.</p> <p>L'Engoulevent d'Europe niche également dans les forêts mixtes.</p> <p>En 2008, dans le cadre du SIC Caroux-Espinouse, une action de repérage et de sélection d'arbres sénescents ou "à vieillir" favorables au maintien de la Rosalie des Alpes a été menée. Des plaquettes triangulaires bleues ont été apposées sur près de 160 arbres. Cette action est également favorable au Pic noir.</p>	
Description de l'Objectif	<p>L'objectif principal se décline en 3 sous-objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Irrégulariser les peuplements (classes d'âge) • Maintenir ou aménager des éléments structurants accueillants (bois morts et îlots de vieillissement, arbres remarquables) • Développer les peuplements mixtes (essences) 	
Zones concernées	Secteurs forestiers	
Acteurs concernés	<p>Maître d'œuvre : structure animatrice, Union Européenne, MAP, MEDD</p> <p>Contractants : propriétaires et gestionnaires forestiers publics (ONF) ou privés (CRPF, coopératives et autres organismes de gestion en commun)</p> <p>Partenaires techniques : Services déconcentrés de l'Etat (DDAF), ONF, CRPF, Forêt privée, coopératives et autres organismes de gestion en commun, Conservatoire des Espaces naturels, Association de protection de la nature, Parc naturel régional...</p>	
Espèces d'intérêt communautaire concernées (niveau de priorité local)	<p>Priorité 4 :</p> <p>A236 Pic noir</p> <p>A080 Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-blanc</p>	

Fiches actions	<p><u>Fiche action 10</u> : favoriser la mixité des plantations (essences)</p> <p><u>Fiche action 11</u> : irrégulariser les peuplements, maintenir les arbres remarquables, les ilots sénescents et morts</p> <p><u>Fiche action 19</u> : former les exploitants forestiers au maintien des arbres morts et remarquables et des fourmilières et aux sites de nidification en forêt</p>
Critères d'évaluation de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de mixité avant-après sur le site - Taux d'irrégularisation avant-après sur le site - Nombre et répartition des arbres remarquables et ilots de sénescence
Autres objectifs opérationnels espèces associés	6 : réduire/supprimer les dérangements au niveau des sites de reproduction

OBJECTIF OPERATIONNEL 6	REDUIRE / SUPPRIMER LES DERANGEMENTS AU NIVEAU DE SITES DE REPRODUCTION	PRIORITE : 3
Contexte	<p>La notion de dérangement est ici limitée aux perturbations d'origine humaine, qu'elles soient liées à la pratique d'activités de loisirs (chasse, pêche, randonnée, sports de plein air,...) ou d'exploitation (agriculture, foresterie,...).</p> <p>Les travaux forestiers du printemps effectués à proximité des falaises peuvent perturber les sites de nidification du Grand duc d'Europe, très sensible au dérangement de janvier à mars.</p> <p>Les nichées du Pic noir, en forêt, peuvent également être menacées par les travaux sylvicoles.</p> <p>A l'heure actuelle aucun site de nidification du Circaète Jean-le-Blanc n'est utilisé sur le site. Néanmoins, si les suivis ornithologiques permettent de constater la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc sur le site, les mesures de prévention du dérangement devront être prises</p> <p>Pour l'Alouette lulu, la fauche constitue la plus grande menace pour la préservation des juvéniles.</p>	
Description de l'objectif	<p>Réduire ou éviter les dérangements au niveau des sites de reproduction existants ou potentiels des rapaces que sont le Circaète Jean-le-Blanc, le Grand duc d'Europe.</p> <p>Réduire ou éviter la perturbation des sites de nidification du Pic noir</p> <p>Préserver les nichées d'Alouette lulu dans les zones agricoles</p>	
Zones concernées	<p>Tout le site</p> <p>Secteurs agricoles</p> <p>Secteurs forestiers</p> <p>Zones de présence de l'Alouette Lulu</p> <p>Zones de présence ou potentielles pour la reproduction des rapaces</p>	
Acteurs concernés	<p>Exploitants agricoles, forestiers, associations et fédérations de chasseurs et de pêcheurs, associations et professionnels et APN</p> <p>Partenaires techniques : PRNHL, CPIE, Conservatoire des Espaces naturels, associations de protection de la nature ...</p>	
Espèces d'intérêt communautaire concernées	<p>Priorité 2 : A215 Grand-duc d'Europe A080 Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-Blanc</p> <p>Priorité 3 : Alouette lulu</p> <p>Priorité 4 : Pic noir</p>	
Fiches actions	<p><u>Fiche action 15</u> : Suivre les espèces et évaluer leur état de conservation</p> <p><u>Fiche action 13</u> : Mettre en place des mesures de restriction de la fréquentation et des activités de loisir aux abords des sites de nidification</p> <p><u>Fiche action 14</u> : Instaurer des périodes et des méthodes de fauche favorables à la nidification de l'Alouette lulu</p>	
Critères d'évaluation de l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de dérangement sur les sites de nidification identifiés – succès de la reproduction - Maintien des nichées d'Alouette lulu sur les zones bénéficiant d'adaptations de la fauche 	
Autres objectifs associés	<p>5 : Irrégulariser et diversifier les peuplements forestiers et maintenir les éléments écologiques intéressants pour les EIC</p> <p>4 : Conforter et développer la gestion extensive des pâtures</p>	

3.2 PRESENTATION DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX

OBJECTIF TRANSVERSAL 1	SUIVRE ET EVALUER LE PROGRAMME NATURA 2000
<p>Objectifs</p>	<p><u>Le suivi concerne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des contrats et des actions prévus. - l'évolution des populations d'oiseaux ayant justifié la désignation du site. <p><u>L'évaluation est prévue à plusieurs niveaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'atteinte de l'objectif de développement durable (conservation des espèces + maintien des activités humaines favorables) - Les résultats des objectifs de gestion : leur pertinence pour atteindre l'objectif de développement durable - La mise en œuvre des objectifs de gestion - Les résultats des actions : leur pertinence pour atteindre ces objectifs de gestion - La mise en œuvre des contrats de gestion et actions <p>Cette évaluation a pour but d'entrer dans une démarche d'amélioration continue, dans le cadre du renouvellement du DOCOB.</p> <p>Les suivis et l'évaluation doivent être prévus dès le début de la mise en œuvre opérationnelle du DOCOB.</p>
<p>Fiches actions</p>	<p><u>Fiche action 15</u> : suivre les espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et évaluer leur état de conservation</p> <p><u>Fiche 16</u> : suivre et évaluer la mise en œuvre du programme de gestion et d'animation</p>

OBJECTIF TRANSVERSAL 2	COMPLÉTER LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS ET LES ESPÈCES D'INTERET COMMUNAUTAIRE
Contexte	<p>Etat des connaissances actuelles sur les espèces¹</p> <p><u>Espèces inventoriées</u> :</p> <p>Pour le Pic noir, l'Alouette Lulu, la Fauvette Pitchou et la Pie-Grièche, les effectifs de couples nicheurs ont été estimés.</p> <p>Pour le Grand-Duc et le Circaète Jean-le-Blanc, les inventaires n'ont pas montré une présence certaine de sites de reproduction au sein du périmètre (dont périmètre d'étude). Cela ne permet pas de déterminer l'enjeu de chaque espèce, au sens de la méthode du CSRPN.</p> <p><u>Espèces non inventoriées</u> :</p> <p>Bondrée Apivore : vu régulièrement depuis 2005, sans estimation d'effectif</p> <p>Engoulevent d'Europe : d'après les dernières observations, l'espèce est présente sur l'Espinouse et le Caroux, mais aucune estimation d'effectif n'est donnée.</p>
Objectifs	<p>Il s'agit de compléter les données dont on dispose au départ, afin de préciser le statut des espèces, et de déterminer précisément les enjeux et les actions nécessaires pour chaque espèce.</p> <p>Ces compléments d'études concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part les espèces qui n'ont pas été inventoriées dans le cadre de la ZPS. <p>Bondrée Apivore : confirmer les observations faites par Cugnasse, le GRIVE, Marty sur Douch, le Vialais et Castanet le Haut</p> <p>Engoulevent d'Europe : déterminer les effectifs</p> <p>Faucon pèlerin et Aigle Royal : confirmer leur présence, suivre l'installation éventuelle d'un couple sur le site</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autre part le Grand duc d'Europe d'Europe et le Circaète Jean-le-Blanc Jean-le-Blanc pour lesquels il s'agit de préciser la localisation des sites de nidification, dont la fréquentation a bougé depuis les inventaires de 2008. Cela permettra de clarifier le statut de ces espèces et les enjeux associés. <p>Ces données et le protocole seront connectés au suivi de l'état de conservation des espèces afin d'aboutir à un protocole commun et de fusionner les deux objectifs.</p>
Fiches actions	<p><u>Fiche action 15</u> : suivre les espèces, les habitats d'espèces et évaluer leur état de conservation</p>

¹ Voir chapitre 1, partie 2, Tome 1 du DOCOB de la ZPS « Montagne de l'Espinouse et du Caroux »

OBJECTIF TRANSVERSAL 3	SENSIBILISER, FORMER ET IMPLIQUER LES ACTEURS ET LE GRAND PUBLIC DANS LA DEMARCHE NATURA 2000
Contexte	<p>Certains acteurs locaux sont déjà engagés dans des mesures de gestion des milieux favorables aux objectifs de conservation, notamment à travers le DOCOB du SIC Caroux-Espinouse.</p> <p>Cependant certaines mesures demandent l'implication de nouveaux acteurs, la population locale doit être davantage informée et sensibilisée, certaines mesures demandent un accompagnement technique. Cette fiche vise à compléter et renforcer les acquis en matière d'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre de Natura 2000 sur le secteur.</p>
Description des objectifs	<p>Les objectifs de sensibilisation et d'implication doivent concerner plusieurs niveaux d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux directement concernés par le projet Natura 2000, qui sont attendus non seulement pour participer à la gestion du site, mais doivent également être de véritables partenaires ambassadeurs. Pour cela ils doivent bien comprendre l'intérêt de la démarche vis-à-vis de la préservation de la biodiversité. - Le grand public, qui doit encore être sensibilisé aux enjeux de la biodiversité. Le site Natura 2000 devient un outil d'application concrète de mesures de préservation de la biodiversité et donc un support de sensibilisation. Il y a donc un enjeu d'implication du grand public dans la mise en œuvre du DOCOB. <p>4 objectifs opérationnels découlent de ces enjeux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser et sensibiliser les acteurs pour contractualiser et s'engager dans la charte Natura 2000 et être ambassadeur de la démarche <ul style="list-style-type: none"> - <i>Obtenir un nombre de contractants satisfaisant, par rapport aux objectifs de gestion</i> - <i>Faire que leur engagement soit significatif (en nombre d'actions, de parcelles...) par rapport aux enjeux de gestion</i> - <i>Faire que les acteurs s'engagent dans la charte Natura 2000, par la signature mais aussi dans les faits.</i> - <i>Les responsabiliser, les faire adhérer à la démarche, pour qu'ils en soient des partenaires.</i> 2. Former les acteurs à la prise en compte des objectifs de gestion dans leur activité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer ou apporter des compétences complémentaires nécessaires à l'application des mesures de gestion ou aux engagements pris dans le cadre de la charte.</i> 3. Faire adhérer la population locale (au sens large) à la démarche et aux enjeux de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les faire participer à la mise en œuvre du DOCOB</i> - <i>Les informer de l'avancée du programme</i> - <i>Les sensibiliser sur la biodiversité du site</i> 4. Valoriser le site, les acteurs et les pratiques <ul style="list-style-type: none"> - <i>Partager très largement, et au-delà du site, la démarche et ses résultats, pour valoriser le réseau Natura 2000</i> - <i>Valoriser le réseau humain pour renforcer son implication</i> - <i>Renforcer l'identification du site</i>

<p style="text-align: center;">Actions à mener</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser et sensibiliser les acteurs pour contractualiser et s'engager dans la charte Natura 2000 et être ambassadeur de la démarche <ul style="list-style-type: none"> - <i>Réaliser des réunions d'information</i> - <i>Diffuser les connaissances et les états d'avancement</i> - <i>Consulter les acteurs lors de l'évaluation du DOCOB</i> 2. Former les acteurs aux enjeux et à la prise en compte des objectifs de gestion dans leur activité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place une formation à la gestion extensive des prairies pour les agriculteurs</i> - <i>Mettre en place une formation sur la réduction de l'emploi des pesticides et autres produits chimiques de destruction à l'intention de tous les acteurs</i> - <i>Former et accompagner les chasseurs à la gestion des garennes</i> - <i>Former les propriétaires et les agriculteurs à l'entretien des haies et autres formations arborées</i> - <i>Former les exploitants forestiers privés et publics au maintien des arbres remarquables et morts et des fourmillières et aux sites de nidification en forêt</i> - <i>Former les professionnels des activités de pleine nature aux enjeux écologiques du site et aux mesures de gestion</i> 3. Sensibiliser et faire adhérer la population locale et le grand public à la démarche et aux enjeux de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire participer le grand public à la gestion du site et aux suivis</i> - <i>Créer des animations spécifiques sur l'écologie et la gestion Natura 2000 du site</i> - <i>Sensibiliser les écoliers des communes de la ZPS et alentours</i> - <i>Diffuser les connaissances et les états d'avancement à la population locale</i> 4. Valoriser le site, les acteurs et les pratiques <ul style="list-style-type: none"> - <i>Matérialiser le site sur le terrain par des panneaux de signalétique et d'interprétation</i> - <i>Communiquer régulièrement via la presse, sites internet, journaux communaux...)</i> - <i>Créer des supports de communication de manière participative, pour valoriser le site et la démarche</i>
<p style="text-align: center;">Fiches actions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 17. Former tous les acteurs à la réduction de l'emploi de produits chimiques 18. Former et accompagner les propriétaires et les agriculteurs à l'entretien des haies et autres formations arborées 19. Former les exploitants forestiers privés et publics au maintien des arbres remarquables et morts et des fourmillières et aux sites de nidification en forêt 20. Former les professionnels des activités de pleine nature aux enjeux écologiques du site et aux mesures de gestion 21. Faire participer le grand public à la gestion du site et aux suivis 22. Créer des animations spécifiques sur l'écologie et la gestion Natura 2000 du site 23. Sensibiliser les écoliers des communes de la ZPS et alentours 24. Matérialiser le site et sensibiliser les acteurs par des panneaux de signalétique et d'interprétation 25. Informer les acteurs concernés de l'avancement de la réalisation du DOCOB

OBJECTIF TRANSVERSAL 4	METTRE EN COHERENCE LES OBJECTIFS DU DOCOB AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PROJETS SUR LE TERRITOIRE
Contexte	<p><u>Documents d'urbanisme</u> En 2011, la Communauté de communes de la Montagne du Haut-Languedoc démarre une mission de création, révision ou mise à jour des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Un premier bureau d'étude est chargé de la création ou de la révision complète des documents d'urbanisme de Castanet-le-Haut, Rosis, la Salvetat et le Soulié. Un deuxième bureau d'études sera chargé de réaliser la mise à jour des documents existants sur les autres communes, y compris Cambon-et-Salvergues. La première mission doit démarrer fin 2011. Le calendrier de la deuxième mission n'est pas encore défini. La CCMHL, commanditaire de ces BE, a prévu la réalisation d'études d'incidences dans le cahier des charges. Les menaces principales restent la déprise ou au contraire l'intensification des pratiques agricoles.</p> <p><u>Projets de développement éolien</u> Une ZDE a été adoptée en 2008. Les éventuels nouveaux projets seront soumis au régime des installations classées et à étude d'incidence.</p> <p><u>Activités de loisir</u> Les activités de plein air et la fréquentation humaine peuvent être une menace pour la tranquillité des oiseaux. L'enjeu est donc la prévention de l'impact des projets, par la participation très en amont de l'animateur du site aux réflexions.</p>
Description de l'objectif	Participer à la définition des projets très en amont, afin d'anticiper sur les éventuels impacts sur les objectifs du site.
Actions à mener / fiches actions correspondantes	<u>Fiche action 26</u> : assurer une veille environnementale dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets soumis aux études d'incidence

4 FICHES ACTIONS

4.1 LISTE DES FICHES ACTIONS

Objectif	Action
1. Maintenir et augmenter la part des milieux ouverts tout en conservant une mosaïque des milieux	1. Poursuivre, mettre en place, déployer la gestion des milieux ouverts et des landes
	2. Implanter des cultures favorables aux EIC, à la biodiversité et aux espèces proie
2. Réduire l'utilisation des produits chimiques dans la gestion des milieux	3. Inciter et accompagner à la réduction de l'emploi de produits chimiques
3. Maintenir ou créer des éléments du paysage permettant la connectivité structurelle et ayant une fonction dans le cycle de vie des EIC	4. Compléter l'étude sur les haies et autres éléments arborés afin de cibler les interventions
	5. Implantation et travaux d'entretien des haies et autres éléments arborés
	6. Réhabilitation et travaux d'entretien des murets et amas de pierre
	7. Implanter et gérer des garennes à lapin
4. Conforter et développer la gestion extensive des prairies	8. Réaliser des diagnostics de biodiversité des pâtures
	9. Accompagner les agriculteurs et mettre en œuvre des pratiques de gestion des surfaces favorables aux EIC
5. Augmenter la valeur biologique des peuplements forestiers	10. Favoriser la mixité des plantations
	11. Irrégulariser les peuplements, maintenir les arbres remarquables, îlots scénescents et arbres morts
6. Réduire ou supprimer les dérangements au niveau des sites de reproduction des EIC	12. Mettre en place des mesures de restriction de la fréquentation et des activités de loisir aux abords des sites de nidification
	13. Instaurer des périodes et des méthodes de fauche favorables à la nidification de l'Alouette lulu
7. Suivre et évaluer le programme Natura 2000	14. Suivre les espèces et habitats d'intérêt communautaire et évaluer leur état de conservation
8. Compléter les connaissances sur les habitats et les EIC	15. Suivre et évaluer la mise en œuvre du programme de gestion et d'animation

<p>9. Sensibiliser, former et impliquer les acteurs et le grand public dans la démarche Natura 2000</p>	<p>16. Former tous les acteurs à la réduction de l'emploi de produits chimiques 17. Former et accompagner les propriétaires et les agriculteurs à l'entretien des haies et autres formations arborées 18. Former les exploitants forestiers privés et publics au maintien des arbres remarquables et morts et des fourmilières et aux sites de nidification en forêt 19. Former les professionnels des activités de pleine nature aux enjeux écologiques du site et aux mesures de gestion 20. Faire participer le grand public à la gestion du site et aux suivis 21. Créer des animations spécifiques sur l'écologie et la gestion Natura 2000 du site 22. Sensibiliser les écoliers des communes de la ZPS et alentours 23. Matérialiser le site et sensibiliser les acteurs par des panneaux de signalétique et d'interprétation 24. Informers les acteurs concernés de l'avancement de la réalisation du DOCOB</p>
<p>10. Mettre en cohérence les objectifs du DOCOB avec les politiques publiques et les projets sur le territoire</p>	<p>25. Assurer une veille environnementale dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets soumis aux études d'incidence</p>

NB : la contractualisation portera sur le périmètre officiel ET la zone d'étude lorsque celle-ci sera officiellement intégrée au périmètre du site.

4.2 FICHES ACTIONS

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	<p>FICHE ACTION N° 1</p>	<p>Objectif opérationnel 1</p>
	<p>POURSUIVRE, METTRE EN PLACE, DEPLOYER LA GESTION DES MILIEUX OUVERTS ET DES LANDES</p>	
<p>CONTEXTE</p>	<p>La plupart des secteurs de milieux ouverts du site subissent la déprise agricole et/ou ne sont pas entretenus. Cela entraîne une fermeture progressive des milieux par reboisement naturel, ce qui est néfaste à l'ensemble des espèces d'intérêt communautaire</p>	
<p>ESPECE(S) CONCERNEE(S)</p>	<p>Toutes sauf Pic noir</p>	
<p>TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)</p>	<p>Milieux ouverts et semi-ouverts, milieux en voie de fermeture</p>	
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION</p>	<p>L'action consiste à mettre en œuvre ou poursuivre des pratiques de gestion pérennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux d'ouverture (mécaniques, brûlage dirigé, manuels) - instauration du pâturage afin de pérenniser le bénéfice des travaux d'ouverture - travaux complémentaires d'entretien pour renforcer les effets du pâturage <p>Les activités pastorales peuvent être mises en œuvre dans le cadre d'une activité professionnelle agricole et dans ce cas le contractant sera un exploitant agricole.</p> <p>Travaux et pâturage peuvent également être mis en œuvre ans le cadre d'un projet de génie écologique ou d'entretien des milieux, mené par une association, une collectivité, un établissement public (ONF, GIEC, ONCFS...).</p>	
<p>COUT ESTIMATIF</p>	<p>Montant des MAET et prévisionnel des contrats : à faire dans le cadre du PAE</p>	
<p>FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)</p>	<p>Suivi régie : 5 jours par an = 15 jours sur la programmation à 157,41 €/j = 2361,15 €</p>	
<p>PROGRAMMATION PREVISIONNELLE</p>	<p>PAE en 2012 pour réalisation des MAE en 2013. Démarrage des diagnostics préalables fin 2012. Promotion de la mesure auprès des acteurs pouvant souscrire un cnanf début 2012 pour lancement premiers contrats mi 2012.</p>	
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<p>Nb de contrats, surfaces, types d'interventions prévues</p>	
<p>MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)</p>	<p>ONCFS ONF GIEC, sociétés de chasse Particuliers Collectivités Agriculteurs Afp cen</p>	

ACTIONS LIEES	Actions de 2 à 9
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Maintien des pelouses par la gestion pastorale
	Maintien de pelouses par le pâturage et l'élimination mécanique de ligneux
	Maintien des landes par la gestion pastorale
	Brûlage pastoral en tâches sur landes en voie de fermeture
	Maintien des sous bois par la gestion pastorale
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
	Chantier lourd de restauration, de milieux ouverts ou humides par débroussaillage
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations pour les milieux ouverts

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 2	Objectif opérationnel 1
CONTEXTE	<p>ENTRETIEN ET IMPLANTER DES CULTURES FAVORABLES AUX EIC, A LA BIODIVERSITE ET AUX ESPECES PROIE</p> <p>La fermeture du milieu entraîne la raréfaction des espèces proies notamment en ce qui concerne les espèces landicoles (insectes) et les rapaces (lagomorphes). Ceci provoque également une perte d'habitat nécessaire à la reproduction (Alouette lulu).</p> <p>L'objectif consiste à créer des lieux de vie, de refuge, d'alimentation et de reproduction favorables aux espèces landicoles tout en favorisant les espèces proies afin d'améliorer les ressources alimentaires des grands rapaces d'intérêt communautaire et des espèces insectivores.</p> <p>De telles implantations ont déjà été menées avec succès sur le site par le GIEC et ont permis à la fois l'ouverture et le maintien d'une mosaïque de milieux.</p> <p>Un cahier des charges régional a été établi, dans le cadre d'un travail conjoint de la Fédération Régionale de Chasse et des services de l'Etat. Les contrats issus de cette fiche action devront respecter ce cahier des charges. Il figure dans le Tome « Cahier des charges des mesures ».</p>	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	<p>Rapaces en particulier. Pie-grièche écorcheur et Alouette lulu.</p>	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	<p>Ces cultures seront implantées sur des terrains non agricoles, non forestiers et ne présentant pas d'habitat d'intérêt communautaire.</p> <p>Ces implantations se feront dans un premier temps sur des zones de cultures faunistiques déjà présentes. Dans un deuxième temps, d'autres zones pourraient faire l'objet d'une implantation.</p> <p>Une étude préalable pour le repérage de zones supplémentaires sera menée. Les secteurs d'interventions prioritaires ont été identifiés : le site du Facteur, la Croix de Mounis (mosaïque d'habitat avec la plantation de haies), le site de Roc Laurès- Col de la plane, le plateau du Caroux, la RNCFS (expérimentation sur le suivi de la population de mouflon), le domaine de la Peyroutarié.</p>	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Cette action aura lieu en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien et réimplanter des cultures sur les zones déjà traitées par le passé 2. Réalisation d'un diagnostic préalable croisant des données écologiques et cynégétiques afin de repérer les zones d'implantation supplémentaires. 3. réaliser des implantations supplémentaires sur les nouvelles zones repérées favorables. <p>Selon les secteurs, des travaux préalables d'ouverture (gyrobroyage, coupe d'arbres..) pourront avoir lieu.</p> <p>La parcelle doit être de surface restreinte (l'idéal étant une surface de 0.3 à 0.5 ha).</p> <p>Les semences préconisées sont essentiellement des légumineuses (dactyle, ray-gras, fétuque, vesce) seules ou en mélange. Toutefois, en fonction du milieu et de la présence d'autres parcelles travaillées, il sera possible de réaliser un ensemencement de céréales (le but est d'obtenir une mosaïque de milieux).</p> <p>Puis des actions d'entretien et de maintien des milieux ouverts seront menées au cours du contrat.</p>	

COUT ESTIMATIF	coût : 500-700€/ha selon la semence coût des travaux à définir dans le cadre du contrat. Coût de l'étude préalable : 7 jours * 300 € = 2100 € + réunion préalable avec chasseurs : 1 jour= 300 € Suivi régie : 2 j = 314,82 €
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	contrat non agricole non forestier, État + financement européen programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	1er année : mise en culture (ouverture de parcelle si nécessaire) entre le 15 août et le 15 octobre, possibilité entre le 15 mars au 15 avril. + réalisation étude préalable 3ème année: gyroroyage ou brûlage (favorisant le repousse) dans certains cas possibilité de re-ensemencer 5ème année: ensemencement si nécessaire
INDICATEURS DE SUIVI	Étude sur la dynamique de la végétation = maintien du milieu ouvert Utilisation par les EIC Relevés insectes (avant et après travaux) afin d'évaluer la diversité et la richesse spécifique Indicateur de suivi d'abondance des lagomorphes
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Sociétés de chasse, GIEC
ACTIONS LIEES	action 1
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Contrat
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Mesures non contractuelles

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 3	Objectif opérationnel 2
	INCITER ET ACCOMPAGNER A LA REDUCTION DE L'EMPLOI DE PRODUITS CHIMIQUES	
CONTEXTE	<p>L'ensemble des espèces et des milieux sont impactés par l'usage de produits chimiques pour l'entretien des milieux, la gestion des troupeaux, les cultures. Pour l'Engoulevent d'Europe, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu et la Bondrée apivore ce sont les insecticides qui ont impacté puisque que cela diminue leur ressource alimentaire que sont les insectes.</p> <p>Pour les rapaces, les produits de destruction des rongeurs font diminuer de fait la ressource trophique. De plus ils sont touchés par la bioaccumulation de tous les produits chimiques.</p>	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Ensemble du site	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Financer les mesures visant à réduire l'utilisation de produits chimiques en agriculture - Financer les mesures visant à réduire l'utilisation de produits chimiques en exploitation forestière. - Sensibiliser le grand public et les collectivités : 2 sessions d'information pour ces deux publics 	
COUT ESTIMATIF	<p>Montant des MAET et prévisionnel des contrats : à faire dans le cadre du PAE</p> <p>Montant des contrats forestiers et prévisionnel des contrats : CRPF et ONF</p> <p>Suivi régie : 3 jours = 472.23 €</p>	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	FEADER	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Priorité : élaboration du PAE en 2012	
INDICATEURS DE SUIVI	Nb de contrats, surfaces, actions d'information et participation du public	

MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Forestiers Exploitants agricoles CCMHL Association
ACTIONS LIEES	Action 17 : Former tous les acteurs à la réduction de l'emploi de produits chimiques
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Limitation des phytocides et herbicides
	Absence totale de traitement phytosanitaire
	Limitation de la fertilisation
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations milieux ouverts
	Engagements et recommandations milieux humides
	Engagements et recommandations milieux forestiers
	Contrats forestiers
	Réalisation de dégagements ou débroussaillments manuels à la place de dégagements ou débroussaillments chimiques ou mécaniques
	Mesures non contractuelles
	Formation sur le raisonnement de la fertilisation
	Formation sur le raisonnement des pratiques phytosanitaires

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	Fiche action n° 4	Objectif opérationnel 3
	COMPLETER L'ETUDE SUR LES HAIES ET AUTRES ELEMENTS ARBORES	
CONTEXTE	Recensement des haies réalisé dans le cadre du diagnostic. Pas d'autre recensement. Pas d'analyse de la qualité des haies	
ESPÈCE(S) CONCERNÉE(S) CONCERNÉS	Toutes les espèces sauf le Pic noir	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Milieux ouverts	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réaliser une étude complémentaire sur les haies et autres éléments arborés sur l'aspect qualitatif pour les caractériser et définir les objectifs de conservation et d'amélioration. Définition des objectifs de conservation et d'entretien de ces éléments.	
COÛT ESTIMATIF	5000 € (10 jours) Suivi régie : 2 j = 314.82 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Lancement de l'étude complémentaire en année 1	
INDICATEURS DE SUIVI		
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL	
MAITRE D'OEUVRE	Prestataire pour l'étude complémentaire et l'outil de suivi.	
ACTIONS LIEES	Fiche action 6 : développement et entretien des éléments de paysage arborés Fiche action 7 : réhabilitation et travaux d'entretien des murets et amas de pierre	
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET	
	Contrats non agricoles et non forestiers	
	Charte Natura 2000	
	Mesures non contractuelles	

	Etude
--	-------

 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019	FICHE ACTION N° 5	Objectif opérationnel 3
	IMPLANTATION ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DES HAIES ET AUTRES ELEMENTS ARBORES	
CONTEXTE	Les haies sont situées principalement autour des villages et au sein des zones de culture et de prairies. On assiste à une disparition progressive du maillage, pour cause d'uniformisation des pratiques agricoles avec des conséquences importantes sur les populations de Pie-grièche écorcheur.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Principalement la Pie-grièche écorcheur pour les haies bocagères Toutes pour les bosquets et arbres isolés	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tout le territoire, en particulier les secteurs présentant une forte densité de haies	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Dans le cadre des objectifs prévus en fiche précédente : Financement des travaux d'entretien des éléments arborés (haies, alignements d'arbres, bosquets) Financement de la plantation de ces éléments arborés <i>Conseil technique au moment de l'entretien et de la plantation pour les contractants et en meme tps, pour le grand public (voir action 18).</i> <i>Organisation de chantiers collectifs pour l'application des mesures, dans un but de sensibilisation (voir action 18).</i>	
COUT ESTIMATIF	Montant des MAET et prévisionnel des contrats : à faire dans le cadre du PAE Suivi régie : 2 j = 314.82 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation pour les formation et l'encadrement des chantiers collectifs	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Démarrage des mesures et des actions d'animation en année 2, suite aux résultats obtenus dans le cadre de l'action n°4.	
INDICATEURS DE SUIVI	Km de haies replantés / objectif Km de haies entretenus / objectif Nb arbres et bosquets entretenus ou plantés / objectif Nb/surface	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Agriculteurs Autres contractants : collectivités, association, particulier CCMHL pour les actions d'animation	
ACTIONS LIEES	Action 18	
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET	

	Entretien des haies et des lisières de bois
	Entretien des bosquets
	Entretien d'arbres isolés ou en alignements (arbre de moins de 10 ans - bille inférieure à 5 m)
	Entretien d'arbres isolés ou en alignements (arbres têtards ou à émonder)
	Entretien des haies sur deux côtés
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
	Chantier d'entretien de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations milieux ouverts
	Mesures non contractuelles

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 6	Objectif opérationnel 3
	REHABILITATION ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DES MURETS ET AMAS DE PIERRE	
CONTEXTE	Les murets et amas de pierre constituent un vivier de proies pour les rapaces du site.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Principalement les rapaces	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Amas de pierre : en particulier territoire sud du site Un ensemble de murets progressivement envahis par la végétation est présent autour de Douch.	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Financement d'actions de restauration de murets et amas de pierre Financement de l'entretien Réalisation de chantiers collectifs et de sessions de formation à la restauration de murets en pierre	
COUT ESTIMATIF	Montant des MAET et prévisionnel des contrats : à faire dans le cadre du PAE Prévisionnel contrat non agricole non forestier : 1 jour de chantier collectif combiné à une formation = 500 € Suivi régie : 3 j = 472.23 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	FEADER Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Démarrage en année 2	
INDICATEURS DE SUIVI	Linéaire de murets Nb d'amas de pierre Réhabilités et entretenus / objectifs fixés	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Collectivités Agriculteurs Association Propriétaire particulier	
ACTIONS LIEES		
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET	
	Entretien de muret (hauteur moyenne < 1 m)	
	Entretien de muret (hauteur moyenne entre 1 m et 2m)	

	Entretien de muret (hauteur moyenne > 2m)
	Maintien d'amas de pierre (clapas)
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Mesures non contractuelles
	Formation / animation

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 7	Objectif opérationnel 3
	IMPLANTER ET GERER DES GARENNES A LAPIN	
CONTEXTE	<p>La fermeture des milieux tend à provoquer la réduction des petites espèces proies (lapin, lièvre, perdrix) favorables au développement des rapaces (maintien des couples sur le site et production de jeunes). On sait que le facteur limitant pour l'élevage d'un jeune rapace est la ressource alimentaire. Les lapins sont la ressource principale des rapaces, or ils sont peu présents sur le massif (noyaux de population autour du hameau de Pabo, du Péras et à la croix de Mounis). Ces populations fluctuent dans le temps car elles sont fréquemment atteintes par la myxomatose (quelques individus survivent mais la majorité meurent car ils deviennent aveugles). En théorie le retour spontané est possible, mais les épizooties de myxomatose l'empêchent.</p>	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	espèce prioritaire: Grand duc d'Europe <i>Aigle royal</i>	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Les garennes seront implantées à la fois suffisamment loin des zones de cultures et au sein des zones de présence des rapaces. Exemples de zones potentielles :Facteur, Roc Laurès ; plateau du Caroux Ces zones doivent être définies en partenariat avec les sociétés de chasse.	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Cela nécessite la réalisation de compartiments (qui peuvent être constitués par des palettes) agencés de telle façon que l'eau ne puisse stagner, avec recouvrement de grillages et par dessus de terre ou de souches d'arbres.</p> <p>Cette action doit s'accompagner d'une participation active des chasseurs (plan de gestion sur l'espèce).</p> <p>Suite à l'installation de ces abris, il s'agit de réaliser des lâchers (selon la règlement en vigueur sur l'espèce dans l'Hérault, cf. arrêté préfectoral). Toutes les conditions permettant de garantir la survie de la population implantée seront mises en œuvre : individus adaptés aux conditions climatiques, interdiction de chasse dans le secteur pendant la durée du contrat...</p> <p><i>Cette mesure « artificielle », complètera les interventions sur le maintien des milieux ouverts et des éléments arborés et bâtis, utilisés de manière naturelle.</i></p>	
COUT ESTIMATIF	1 journée de travaux : 300€ (main d'oeuvre, palette, grillage) 3 garennes à implanter = 900 € Suivi régie : 1 j = 157.41 €	

FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	FEADER, programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	au cours des 5 années, implantation de 3 garennes
INDICATEURS DE SUIVI	suiti de la densité, expansion suiti des prédateurs (mise en place d'indicateur de suivi de la prédation par les rapaces)
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Sociétés de chasse locales
ACTIONS LIEES	Action 1, action 4
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Contrats non agricoles et non forestiers
	contrat
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations activités chasse et gestion de la faune sauvage
	Mesures non contractuelles

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N ° 8	Objectif opérationnel 4
	REALISER DES DIAGNOSTICS DE BIODIVERSITE DES PATURES	
CONTEXTE	La gestion des pâtures concerne les pratiques de fauche, de pâturage, la fertilisation, le chargement. Dans le cadre des contractualisations, les diagnostics écologiques sont obligatoires.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes sauf Pic noir	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Milieux prairiaux, cultures	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Cette action s'adresse à tous les agriculteurs et toutes les parcelles, hors contractualisation. Il s'agit de réaliser des diagnostics écologiques afin de déterminer des actions d'adaptation des pratiques, permettant de répondre aux objectifs du site et du secteur, en accompagnant l'agriculteur. A l'issue de ce diagnostic l'agriculteur pourra contractualiser si c'est possible et s'il le souhaite.	
COUT ESTIMATIF	3j par diagnostic à 500 €. Potentiel de 13 exploitations = 19500 €, moins ceux qui seront faits dans le cadre des MAE. Suivi régie : 3 j = 472.23 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE		
INDICATEURS DE SUIVI	NB d'exploitations	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL	

MAITRE(S) D'ŒUVRE POTENTIEL(S)	prestataire
ACTIONS LIEES	Action 9, action 1, action 3

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 9	Objectif opérationnel 4
	ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS ET METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DE GESTION DES SURFACES FAVORABLES AUX EIC	
CONTEXTE	La gestion des prairies concerne les pratiques de fauche, de pâturage, la fertilisation, le chargement.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes sauf Pic noir	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Milieux prairiaux, cultures	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Il s'agit d'avoir une approche globale des pratiques de l'exploitant agricole au regard des différents enjeux écologiques du site, en lui proposant un diagnostic global (action précédente) qui débouchera sur des propositions de contrats. Il s'agit de l'encourager financièrement à l'adoption de pratiques adaptées dans le cadre de contrats Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Diagnostics pastoraux et écologiques préalable aux contrats</i> - Adaptation de la pression de pâturage - Période de fauche - Limitation de la fertilisation minérale et organique - Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle 	
COUT ESTIMATIF	<p>Montant des MAET et prévisionnel des contrats : à faire dans le cadre du PAE</p> <p>Suivi régie : 2j = 314.82 €</p>	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	FEADER Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Réalisation des contrats : 2013	
INDICATEURS DE SUIVI	NB d'exploitations engagées / concernées	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Exploitant agricole Animateur : CA, SUAMME	

MAITRE(S) D'ŒUVRE POTENTIEL(S)	
ACTIONS LIEES	Action 8, action 1, action 3
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Conversion en AB
	Maintien en AB
	Limitation des phytocides et herbicides
	Absence totale de traitement phytosanitaire
	Limitation de la fertilisation et retard de fauche
	Limitation de la fertilisation
	Gestion adaptée des zones humides
	Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes
	Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations milieux ouverts
	Mesures non contractuelles
	Diagnostic d'exploitation
	Formation sur le raisonnement de la fertilisation
	Formation sur le raisonnement des pratiques phytosanitaires

 NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019	FICHE ACTION N° 10	Objectif opérationnel 5
	FAVORISER LA MIXITE DES PEUPEMENTS	
CONTEXTE	Sur le site, la part de peuplements mixtes est relativement faible. Le maintien de ce type de boisement est fondamental pour le Pic noir, pour ses différents besoins (fourmilière, nidification).	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Pic noir en priorité. Ces mesures seront également bénéfiques aux rapaces ayant une partie de leur cycle de vie en forêt.	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Secteurs forestiers	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Financement de mesures de gestion des peuplements dans le sens d'une plus grande mixité : <ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'îlots de feuillus dans les peuplements de résineux, notamment par régénération naturelle - Lors de régénérations ou de renouvellement des parcelles, maintenir/créer des peuplements mixtes dominés par les feuillus - Eviter la plantation de parcelles de résineux sur les zones de présence du Pic noir et à exclure sur les secteurs à fort potentiel 	
COUT ESTIMATIF	Prévisionnel des contrats à estimer début 2012. Suivi régie : 3 j = 472.23 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Contrat forestier Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Prévisionnel des contrats à estimer début 2012.	
INDICATEURS DE SUIVI	Surfaces en contrat	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Exploitants forestiers privés sur parcelles ONF ONF Propriétaires privés	
ACTIONS LIEES	N° 13, fiche sensibilisation notamment aux fourmilières	

MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations milieux forestiers
	Contrats forestiers
	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
	Mise en œuvre de régénérations dirigées
	Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 11	Objectif opérationnel 5
	IRREGULARISER LES PEUPELEMENTS, MAINTENIR LES ARBRES REMARQUABLES, ILOTS SENESCENTS ET MORTS	
CONTEXTE	Le site présente des peuplements d'une grande régularité au niveau structurel. Cette action vise à répondre à l'objectif d'irrégularisation des peuplements, qui est fondamentale pour l'alimentation du Pic noir.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Pic noir	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous secteurs forestiers	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Encourager financièrement les mesures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Marquage d'arbres morts, sénescents et à cavité à conserver - Détermination de placettes de vieillissement afin de générer du bois mort - Maintien des arbres tombés sur place 	
COUT ESTIMATIF	Prévisionnel des contrats à estimer début 2012. Suivi régie : 3 j = 472.23 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Contrats forestiers	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE		
INDICATEURS DE SUIVI	Volumes de bois mort avant / après Nb et répartition des placettes et arbres sénescents/morts/à cavité	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Exploitants forestiers privés sur parcelles ONF ONF Propriétaires privés	
ACTIONS LIEES	22 : former les exploitants forestiers au maintien des arbres remarquables, morts, des fourmilières et aux sites de nidification	

MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations milieux forestiers
	Contrats forestiers
	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
	Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
	Travaux d'irrégularisation des peuplements selon une logique non productive

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 12	Objectif opérationnel 5
	METTRE EN PLACE DES MESURES DE RESTRICTION DE LA FREQUENTATION ET DES ACTIVITES DE LOISIR AUX ABORDS DES SITES DE NIDIFICATION	
CONTEXTE	Actuellement aucun dérangement des rapaces n'a été constaté sur le site. Cependant l'occupation des aires peut varier. Il s'agit donc de prévoir une mesure conservatoire en cas de risque de dérangement.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	<ul style="list-style-type: none"> - Pic noir, Circaète Jean-le-Blanc, Grand duc d'Europe, Engoulevent - <i>Aigle Royal, faucon pèlerin</i> 	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Aires de nidification	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>De manière ponctuelle ou permanente, il s'agit de mettre en place des mesures de canalisation du public, pour éviter que celui-ci ne pénètre dans la zone de sensibilité des rapaces et qu'il fasse fuir l'adulte.</p> <p>Cela passe par l'instauration de périmètres de protection, matérialisés par des panneaux qui indiquent la déviation à emprunter, voire d'obstacles rendant l'accès difficile en cas de mesures permanentes.</p> <p>En cas d'activité sportive, cela peut entraîner l'absence de pratique pendant une période donnée (concertation avec les clubs et professionnels).</p>	
COUT ESTIMATIF	Coût à déterminer lorsqu'une action s'avèrera nécessaire (au cas par cas) Suivi régie : 2 j = 314.82 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Contrats	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE		

INDICATEURS DE SUIVI	Contrôle de la mise en œuvre des mesures de protection Contrôle du respect des mesures de protection
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Forestiers, collectivités, autres propriétaires privés, CCMHL
ACTIONS LIEES	Action 12
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Contrats forestiers
	Investissements visant à informer les usagers de la forêt
	Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire
	Prise en charge de surcoûts d'investissement pour réduire l'impact des dessertes en forêt
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
	Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations activités de loisirs

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 13	Objectif opérationnel 5
	INSTAURER DES PERIODES ET METHODES DE FAUCHE FAVORABLES A LA NIDIFICATION DE L'ALOUETTE LULU	
CONTEXTE	Les nids d'Alouette lulu disposés au sol peuvent être menacés par les pratiques de fauche.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Alouette lulu	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Zones de présence de l'Alouette lulu	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Sur les zones de présence et de nidification de l'Alouette lulu, financer les mesures permettant l'adaptation des pratiques de fauche.	
COUT ESTIMATIF	Prévisionnel des contrats à réaliser dans le cadre du PAE Suivi régie : 1 j = 175.41 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	FEADER	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Réalisation du PAE en 2012 pour une mise en œuvre des contrats en 2013	
INDICATEURS DE SUIVI	Mise en œuvre des mesures prévues dans le contrat	

MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Exploitants agricoles
ACTIONS LIEES	Fiche 10 : Diagnostic des exploitations pour la mise en œuvre de pratiques de gestion des prairies favorables aux EIC Formation des agriculteurs à la gestion des prairies favorable aux EIC
MESURES CONCERNEES	Intitulé MAET
	Limitation de la fertilisation et retard de fauche
	Contrats non agricoles et non forestiers
	Charte Natura 2000
	Engagements et recommandations généraux
	Engagements et recommandations milieux ouverts
	Mesures non contractuelles

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 14	OBJ trans 1 OBJ trans 2
	SUIVRE LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE, LES HABITATS D'ESPECES ET EVALUER LEUR ETAT DE CONSERVATION	
CONTEXTE	Cette action répond aux deux objectifs transversaux : <ul style="list-style-type: none"> - Suivre et évaluer le DOCOB (Obj trans 1) - Améliorer les connaissances ornithologiques du site (Obj trans 2) 	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>► Réaliser des inventaires complémentaires sur les espèces qui n'ont pas été inventoriées en 2008 ainsi que sur le Grand duc d'Europe et le Circaète Jean-le-Blanc.</p> <p>Objectifs : Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Grand-duc d'Europe, Aigle royal : nombre de couples, secteurs de présence et statut (nicheur ou non) Engoulevent d'Europe : effectifs + secteurs de présence</p> <p>Protocoles : Aigle : suivi intensif entre mars et juin pour connaître l'aire puis de juillet à septembre pour l'envol du jeune (quelques observations par mois). Bondrée : points d'observation d'avril à juin</p>	

	<p>Engoulement : comptage nocturne (découpage du site par points d'écoute)</p> <p>Faucon : points d'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> - préciser la localisation des sites de nidification du Grand duc d'Europe et du Circaète Jean-le-Blanc, dont la fréquentation a bougé depuis les inventaires de 2008. Cela permettra de clarifier le statut de ces espèces et les enjeux associés. <p>► Puis pour l'ensemble des espèces, il s'agit de mettre en œuvre un protocole de suivi sur la durée de réalisation du DOCOB (5 ans). Pour pouvoir comparer les variations d'effectifs avec les inventaires initiaux, les mêmes protocoles que ceux décrit dans le docob seront conservés.</p> <p>Gestion des données : la structure animatrice s'assurera de la centralisation des données au niveau de bases existantes (PnrHL, CPIE) et contribuera à la diffusion de ces données dans le respect des espèces protégées (filtre).</p>
COUT ESTIMATIF	<p>Inventaires complémentaires : 30 jours en 2012 + 30 jours en 2013 = 24 000 €</p> <p>Suivi de l'ensemble des espèces : 64 jours = 25 600 € Suivi régie : 8 j = 1259.28 €</p>
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	<p>2012 : inventaires complémentaires</p> <p>2013 : suite inventaires complémentaires</p> <p>2015 : suivi passereaux + Pic noir</p> <p>2017 : suivi rapaces + Engoulement d'Europe</p>
INDICATEURS DE SUIVI	
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'OEUVRE	Prestataire(s)
ACTIONS LIEES	Toutes

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 15	Objectif N° 7
	SUIVRE ET EVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE GESTION ET D'ANIMATION	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Suivre et évaluer les objectifs de gestion La mise en œuvre des actions d'animation La mise en œuvre des contrats de gestion Le respect des engagements pris dans le cadre de la charte Natura 2000 → Renseigner SUDOCO	
COUT ESTIMATIF	Régie : 5 jours par an = 25 j = 3935.25 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	5 jours par an	
INDICATEURS DE SUIVI		
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL	
ACTIONS LIEES	toutes	

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 16	Objectif N°9
CONTEXTE	FORMER TOUS LES ACTEURS A LA REDUCTION DE L'EMPLOI DE PRODUITS CHIMIQUES DE SYNTHESE	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Formation des agriculteurs contractants et non contractants Information/formation des particuliers et collectivités	
COUT ESTIMATIF	Information/formation des particuliers et collectivités 2 sessions d'1/2 jour chacune pour chaque public = 2 jours + 1/2 jour de préparation par session, à 500 €/j = 2000 € Suivi régie : 1 j = 157.41 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Formation des agriculteurs contractants et non contractants : 1/2 journée en début de programmation et 1/2 journée en fin de programmation. Particuliers et collectivités : idem	
INDICATEURS DE SUIVI	Nb de participants	

MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	Chambre d'agriculture pour les agriculteurs CCMHL
MAITRE D'OEUVRE	Prestataires
ACTIONS LIEES	Actions 3 et 9

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 17	Objectif N°9
	FORMER ET ACCOMPAGNER LES PROPRIETAIRES ET LES AGRICULTEURS A L'ENTRETIEN DES HAIES ET AUTRES FORMATIONS ARBOREES	
CONTEXTE	Les haies sont soit supprimées dans le cadre d'un agrandissement de l'exploitation agricole, soit dépérissent, par manque d'entretien/abandon ou par mauvais entretien. Les vergers sont délaissés.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Principalement Pie-grièche écorcheur, mais aussi Alouette lulu, Grand duc d'Europe	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Toutes les zones bocagères, présentant des vergers, un maillage de haies.	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Il s'agit de former tout propriétaire particulier, gestionnaire d'espace et exploitants agricoles, à la bonne gestion des éléments arborés structurants du paysage, dans l'objectif de les pérenniser.</p> <p>Il s'agit de former pour adapter l'entretien aux besoins des propriétaires et exploitants, et aux besoins des EIC.</p> <p>Il s'agit de former à la bonne gestion des haies pour éviter un entretien qui conduise à la dégradation de la haie.</p> <p>Formation ouverte aux contractants et non contractants.</p>	
COÛT ESTIMATIF	<p>Formations à la plantation et à l'entretien des haies et vergers : 2 sessions sur le programme = 2 j = 1000 €</p> <p>Organisation et encadrement des chantiers collectifs : d'entretien = 2 j = 1000 € et de plantation = 2 j = 1000 €</p> <p>TOTAL formation et animation = 3000 €</p> <p>Suivi régie : 2 j = 314.82 €</p>	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	

PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Sessions à partir de la deuxième année de programmation
INDICATEURS DE SUIVI	Nb de sessions prévues/réalisées Nb de participants
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL, CA
MAITRE D'OEUVRE	Prestataire
PARTENAIRES	Association, PnrHL
ACTIONS LIEES	Action 5

 <p>NATURA 2000 ZPS Montagne de l'Espinouse et du Caroux site FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 18	Objectif N°9
	FORMER LES EXPLOITANTS FORESTIERS PRIVES ET PUBLICS AU MAINTIEN DES ARBRES REMARQUABLES ET MORTS, DES FOURMILIERES ET AUX SITES DE NIDIFICATION	
CONTEXTE	Les exploitants forestiers notamment de l'ONF sont déjà sensibilisés aux enjeux écologiques, notamment grâce à la mise en place de mesures dans le cadre du SIC. Cependant cette action vise à renforcer les connaissances, actualiser aux enjeux espèces et à étendre cette sensibilisation à l'ensemble des professionnels.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Pic noir	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Forêts	
DESCRIPTION DE L'ACTION	En lien avec l'action contractuelle, il s'agit de former les exploitants à la mise en œuvre des mesures de gestion favorables aux EIC. Formation en salle puis terrain. Suivi des actions menées sur la durée du programme. Retour suite à la mise en œuvre.	
COUT ESTIMATIF	Prestataire : 2 j = 1000 € Suivi régie : 1 j = 314,82 € TOTAL = 1314,82 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	2 sessions d'1/2 journée sur la durée du programme	
INDICATEURS DE SUIVI	Nb participants	

MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'OEUVRE	Prestataire
PARTENAIRE	CPIEHL, GIEC, ONCFS
ACTIONS LIEES	Fiches 11 et 12

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 19	Objectif N°9
	FORMER LES ENCADRANTS DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE AUX ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE ET AUX MESURES DE GESTION	
CONTEXTE	<p>Ce site Natura 2000 est un terrain propice aux activités de pleine nature, reconnu au niveau régional. Randonnée pédestre, canyoning, parapente, escalade, VTT sont pratiqués. La fréquentation estivale est relativement importante.</p> <p>Des actions ont été mises en œuvre dans le cadre du SIC Caroux-Espinouse (sensibilisation des pratiquants d'escalade et déséquipement de voies).</p>	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Apporter des connaissances aux encadrants professionnels et associatifs sur les enjeux écologiques du site mais aussi sur la démarche Natura 2000 et les mesures de gestion du site mises en œuvre. Ceci a un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter que leur pratique n'ait un impact sur les habitats et les espèces - Qu'ils soient eux-mêmes ambassadeurs de la démarche et des enjeux auprès de leurs clients. <p>Organisation de 2 sessions d'information : Sessions se déroulant sur le terrain.</p>	
COUT ESTIMATIF	<p>Prestataire : 1000 € (2 jours d'intervention) Suivi régie : 2 j = 314,82 € TOTAL = 1314,82 €</p>	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	une session en début de programme et une autre en fin de programme	

INDICATEURS DE SUIVI	Nb de participants
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	Prestataire
PARTENAIRES	CPIEHL, GIEC, ONCFS, PnrHL, fédérations de sports de nature, association de protection de la nature
ACTIONS LIEES	toutes

 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019	FICHE ACTION N° 20	Objectif N°9
	FAIRE PARTICIPER LE GRAND PUBLIC A LA GESTION DU SITE ET AUX SUIVIS	
CONTEXTE	La démarche Natura 2000 est encore peu connue, parfois peu soutenue ou peu appréciée. Le site fait l'objet d'une fréquentation touristique importante, mais est aussi un territoire fréquenté par des usagers locaux, habitants du site ou alentours.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Toutes les zones	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Pour que le grand public s'approprié les enjeux écologiques du site et comprenne l'intérêt de la démarche Natura 2000, le mieux est de l'impliquer dans sa gestion et son suivi.</p> <p>Il s'agira d'organiser des <u>chantiers participatifs</u> d'entretien des milieux, dans le cadre des mesures de gestion prévues.</p> <p>Le grand public sera également invité à <u>participer ponctuellement aux inventaires</u> ornithologiques. Cela peut déboucher sur un <u>réseau d'observateurs du site</u>.</p> <p>Le grand public est à la fois la population locale, mais aussi des habitants du département ou de la Région, qui souhaitent s'investir sur le site.</p> <p>Les associations de protection de l'environnement seront particulièrement sollicitées pour la mise en œuvre de cette action.</p>	
COUT ESTIMATIF	<p>Coordination en régie : 5 j = 787,05 €</p> <p>Mobilisation et encadrement du public lors des chantiers et des inventaires : 10 j sur 5 ans = 4000 €</p> <p>Animation du réseau d'observateurs - frais d'encadrement pour le lancement du réseau : 3 j = 1200 €</p>	

	TOTAL = 5987,05 €
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Selon programmation des actions de gestion, des suivis.
INDICATEURS DE SUIVI	Nb de participants aux chantiers, aux inventaires,
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	Prestataire
PARTENAIRES	PnrHL, CPIE, ONCFS, ONF, communes, GIEC
ACTIONS LIEES	Suivis ornithologiques et des milieux Actions de gestion, selon faisabilité et opportunité

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOISE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 21	Objectif N°9
	CREER DES ANIMATIONS SPECIFIQUES SUR L'ÉCOLOGIE ET LA GESTION NATURA 2000 DU SITE	
CONTEXTE	Des animations sont proposées pour le site Habitat, à destination des touristes principalement (réalisées exclusivement en haute saison).	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Toutes zones	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Afin de toucher également les habitants du site et de ses alentours, il s'agira d'organiser le même type de sorties, mais réparties sur l'année.</p> <p>A raison de 4 animations par an, sur 5 ans (également prévues en parallèle dans le cadre du SIC)</p> <p>Les animations pourront porter sur les espèces d'oiseaux, sur les habitats et les actions menées.</p>	
COUT ESTIMATIF	Prestation (animations + communication) : 20 jours à 400 € = 8 000 € Coût suivi régie : 3 jours sur 5 ans à 157,41 € = 472,23 € TOTAL = 8472,23 €	

FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	4 animations par an sur 5 ans
INDICATEURS DE SUIVI	Nb de participants
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	Prestataires
ACTIONS LIEES	toutes

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 22	Objectif N°9
	SENSIBILISER LES ENFANTS DES COMMUNES DU SITE ET ALENTOURS	
CONTEXTE	Aucune animation n'a encore été réalisée pour le public scolaire.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tout	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réaliser des animations auprès des publics jeunes sur l'écologie du site, mais aussi sur les mesures de gestion (comment et avec qui parvient-on à préserver telle population d'oiseaux). Au sein des écoles des communes du site mais aussi des communes alentours, colonies de vacances, structures péri-scolaires...	
COÛT ESTIMATIF	Coût prestataire : 2j par école x 5 écoles x 400 € = 4000 € Coût suivi régie : 1 j à 157,41 € TOTAL : 4157,41 €	
FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation	

PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	1 animation par structure par an
INDICATEURS DE SUIVI	Nb d'animations, classes/écoles partenaires
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	prestataire
ACTIONS LIEES	toutes

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 23	Objectif N°9
	MATERIALIZER LE SITE, INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS PAR L'IMPLANTATION DE PANNEAUX	
CONTEXTE	Au col de l'Espinouse, une série de panneaux d'information sont prévus pour le SIC ainsi que des emplacements pour la ZPS.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'implanter des panneaux de signalétique routière type « commune Natura 2000 » aux entrées des communes du site (6 panneaux). - Il s'agit également d'implanter des panneaux d'interprétation des patrimoines à des endroits emblématiques des enjeux du site pour sensibiliser les visiteurs (3 panneaux). - Enfin, il s'agit d'informer les visiteurs sur le site Natura 2000 par l'implantation de panneaux d'information notamment en utilisant les emplacements prévus au col de l'Espinouse 	
COUT ESTIMATIF	Fabrication : 5000 € Conception : 3000 € Jours régie : 7x 157,41 = 1101.87 € TOTAL = 9101.87 €	

FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	Année 1 : panneau au col de l'Espinouse Années 2 et 3 : panneaux de signalétique et d'interprétation
INDICATEURS DE SUIVI	Respect de la programmation
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	Prestataire fabrication des panneaux Prestataire conception graphique et contenu
ACTIONS LIEES	toutes

 <p>NATURA 2000 ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 24	Objectif N°9
	INFORMER LES ACTEURS DE L'AVANCEMENT DE LA REALISATION DU DOCOB	
CONTEXTE	Une lettre d'information a déjà été éditée en commun pour le SIC et la ZPS. Une page web sur Natura 2000 est déjà disponible sur le site internet de la communauté, mais n'est pas à jour. Ce site doit être refondu prochainement.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Page web sur le site internet de la CCMHL destinée à tous les acteurs concernés par le site ainsi que toute personne souhaitant s'informer. Devront y figurer une présentation du site, le DOCOB en téléchargement, les actualités des animations (sorties, chantiers participatifs, suivis, réunions etc.) - Lettre de liaison envoyée aux acteurs concernés et aux habitants du site - 2 réunions d'information générale : avancement du programme de gestion, information sur la conservation des espèces et habitats... 	
COUT ESTIMATIF	<p>Nb de jours régie : 4 j (réunions) + 4 j (page web) + 7 j (lettre) = 15 jours x157,41 = 2361.15 € Frais impression et conception lettre de liaison : 1000 € TOTAL : 3361.15 €</p>	

FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	1 lettre par an 1 réunion en début de programme, 1 réunion en de programme Page web actualisée en début de programme et mise à jour régulièrement
INDICATEURS DE SUIVI	Respect de la programmation
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	Prestataire pour l'impression de la lettre
ACTIONS LIEES	toutes

 <p>ZPS MONTAGNE DE L'ESPINOUSE ET DU CAROUX SITE FR 911 2019</p>	FICHE ACTION N° 25	Objectif N° 10
	ASSURER UNE VEILLE ENVIRONNEMENTALE POUR LES PROJETS DE DOCUMENTS D'URBANISME ET LES PROJETS SOUMIS A ETUDE D'INCIDENCE	
CONTEXTE	La CCMHL pilote dès 2001 une mission de mise à jour du PLU de Cambon-et-Salvergues et de création d'un PLU pour Castanet et Rosis. Il est prévu par le BE une évaluation des incidences de ces projets.	
ESPECE(S) CONCERNEE(S)	Toutes	
TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Tous	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>De manière générale, l'animateur participe à la réflexion des communes et des privés sur la gestion de cet espace particulier. Il intervient en tant que de besoin au titre du conseil technique sur l'entretien et l'aménagement des espaces communaux et privés compris dans le site Nautra 2000.</p> <p>Plus spécifiquement, il suit les démarches d'élaboration des PLU afin d'assurer l'adéquation entre les objectifs d'urbanisme et les objectifs du DOCOB.</p> <p>Enfin, il participe aux copils réalisés par les MO en vue de l'établissement et du rendu d'études d'impact pour tout projet y étant soumis.</p>	
COUT ESTIMATIF	Jours régie : 4 jours par an = 20 j x 157,41 = 3148.2 €	

FINANCEMENT(S) POTENTIEL(S)	Programme d'animation
PROGRAMMATION PREVISIONNELLE	4 jours par an
INDICATEURS DE SUIVI	Projets suivis
MAITRE(S) D'OUVRAGE POTENTIEL(S)	CCMHL
MAITRE D'ŒUVRE POTENTIEL	néant
ACTIONS LIEES	toutes

5 MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS, PILOTAGE ET SUIVI DU SITE

5.1 CONTRATS AGRICOLES

Structure animatrice

La CCMHL fera appel à un opérateur-animateur agri-environnement pour la rédaction du Plan Agro Environnement, la réalisation des diagnostics écologiques et agropastoraux, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats Natura 2000.

Description de la mission de l'opérateur-animateur

Recensement et mobilisation des bénéficiaires

Diagnostics préalables

Montage du dossier

Suivi du contrat

5.2 CONTRATS FORESTIERS

Structure animatrice

Contrats ONF : CCMHL

Contrats avec un privé : CRPF

Contenu de la mise en oeuvre des contrats

- Recherche de contractant
- Diagnostics préalables (agropastoraux et écologiques)
- Montage du dossier
- Suivi du contrat

Potentiel de contractualisation

Acteurs contractants : ONF, propriétaires privés
1 contrat par thème d'action : irrégularisation des peuplement (en âge), mixité des plantations (essences), habitats du pic (bois mort sur place, arbres creux).

Coût de l'animation

5.3 CONTRATS NON AGRICOLES ET NON FORESTIERS

Structure animatrice

CCMHL

Appel à un prestataire en cas de besoin

Contenu de la mise en oeuvre des contrats

- Recherche de contractant
- Diagnostic préalable
- Montage du dossier
- Suivi du contrat

Potentiel de contractualisation

3 communes

Associations sportives

Propriétaires privés

GIEC

ONCFS

Méthode pour le lancement

- réunion d'information au début du programme, pour les acteurs concernés
- lettre d'information présentant les types de contrats auxquels les intéressés peuvent souscrire
- également, présentation des engagements de la charte Natura 2000

5.4 ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Structure animatrice

CCMHL

Appel à un prestataire en cas de besoin

Recenser les adhérents potentiels et promouvoir la charte pour développer les adhésions

Coût de l'animation

3 jours par an = 15 jours = 2361.15 €

Délais

Méthode de lancement

Présentation des engagements de la Charte dans le cadre des réunions par type d'acteurs (voir points précédents) pour les acteurs pouvant contractualiser.

5.5 PILOTAGE DU SITE

NB : Eléments non présents dans les fiches actions.

Assuré en régie par la CCMHL, opérateur du site

Tâche	Nb jours	Coût en €
Etablir un rapport annuel d'activité	5	1057.05
Préparation et animation du COPIL annuel	15	2361,15
Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir	10	1574
Participation aux réunions du réseau Natura 2000 (2 réunions/2j par an)	10	1574
TOTAL	45	

5.6 MISE A JOUR DU DOCOB

Analyser les évolutions du contexte réglementaire et local, et proposer des ajustements éventuels
Procéder aux mises à jour du DOCOB en faisant appel aux prestataires scientifiques.
Mise à jour des enjeux de conservation suite à l'avis du CSRPN.

Jours régie : 15

Coût total : 2361,15 €

6 SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE POUR 5 ANS

ACTIONS	nb jours régie	coût régie	Coût prestataire et contrats	total
1. Poursuivre, mettre en place, déployer la gestion des milieux ouverts et des landes	5	787,05 €		787,05 €
2. Planter des cultures favorables aux EIC, à la biodiversité et aux espèces proie	2	314,82 €	2 400,00 €	2 714,82 €
3. Inciter et accompagner à la réduction de l'emploi de produits chimiques	3	472,23 €		472,23 €
4. Compléter l'étude sur les haies et autres éléments arborés afin de cibler les interventions	2	314,82 €	5 000,00 €	5 314,82 €
5. Implantation et travaux d'entretien des haies et autres éléments arborés	2	314,82 €		314,82 €
6. Réhabilitation et travaux d'entretien des murets et amas de pierre	3	472,23 €	500,00 €	972,23 €

7. Planter et gérer des garennes à lapin	1	157,41 €	1 200,00 €	1 357,41 €
8. Réaliser des diagnostics de biodiversité des prairies	3	472,23 €	19 500,00 €	19 972,23 €
9. Accompagner les agriculteurs et mettre en œuvre des pratiques de gestion des surfaces favorables aux EIC	2	314,82 €		314,82 €
10. Favoriser la mixité des plantations	3	472,23 €		472,23 €
11. Irrégulariser les peuplements, maintenir les arbres remarquables, îlots scénescents et arbres morts	3	472,23 €		472,23 €
13. Mettre en place des mesures de restriction de la fréquentation et des activités de loisir aux abords des sites de nidification	2	314,82 €		314,82 €
14. Instaurer des périodes et des méthodes de fauche favorables à la nidification de l'Alouette lulu	1	157,41 €		157,41 €
15. Suivre les espèces et habitats d'intérêt communautaire et évaluer leur état de conservation	8	1 259,28 €	49 600,00 €	50 859,28 €
17. Suivre et évaluer la mise en œuvre du programme de gestion et d'animation	25	3 935,25 €		3 935,25 €
18. Former tous les acteurs à la réduction de l'emploi de produits chimiques	1	157,41 €	2 000,00 €	2 157,41 €
19. Former et accompagner les propriétaires et les agriculteurs à l'entretien des haies et autres formations arborées	2	314,82 €	3 000,00 €	3 314,82 €
20. Former les exploitants forestiers privés et publics au maintien des arbres remarquables et morts et des fourmillières et aux sites de nidification en forêt	2	314,82 €	1 000,00 €	1 314,82 €
21. Former les professionnels des activités de pleine nature aux enjeux écologiques du site et aux mesures de gestion	2	314,82 €	1 000,00 €	1 314,82 €
22. Faire participer le grand public à la gestion du site et aux suivis	5	787,05 €	5 200,00 €	5 987,05 €
23. Créer des animations spécifiques sur l'écologie et la gestion Natura 2000 du site	3	472,23 €	8 000,00 €	8 472,23 €
24. Sensibiliser les écoliers des communes de la ZPS et alentours	1	157,41 €	4 000,00 €	4 157,41 €
25. Matérialiser le site et sensibiliser les acteurs par des panneaux de signalétique et d'interprétation	7	1 101,87 €	8 000,00 €	9 101,87 €

26. Informer les acteurs concernés de l'avancement du DOCOB	15	2 361,15 €	1 000,00 €	3 361,15 €
27. Assurer une veille environnementale dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets soumis aux études d'incidence	20	3 148,20 €		3 148,20 €
Animation de la Charte N2000	NB jours	coût régie	Coût prestataire	total
CCMHL	15	2 361,15 €		2 361,15 €
Pilotage du site et mise à jour du DOCOB	NB jours	coût régie	Coût prestataire	total
suivi contrats	25	3 935,25 €		3 935,25 €
Etablir un rapport annuel d'activité	10	1 574,10 €		1 574,10 €
Préparation et animation du COPIL annuel	15	2 361,15 €		2 361,15 €
Etablir la programmation technique et financière de la gestion du site pour l'année à venir	10	1 574,10 €		1 574,10 €
Participation aux réunions du réseau Natura 2000 (2 réunions/2j par an)	10	1 574,10 €		1 574,10 €
Mise à jour du DOCOB	15	2 361,15 €		2 361,15 €
TOTAL	223	31 167,18 €	111 400,00 €	146 502,43 €

